



**RÉPLIQUES
AU PROGRAMME D'EMMANUEL MACRON**

Macron, frère jumeau du néolibéral François Fillon !

Maintien de l'austérité budgétaire et de politiques néolibérales à l'échelle européenne, poursuite des exonérations de cotisations sociales patronales, baisse de l'imposition des hauts revenus et des revenus du capital à travers sa réforme de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés et la flat tax à 30%, baisse de 60 milliards d'euros des dépenses publiques, suppression de 120 000 fonctionnaires, casse des droits des chômeurs, suppression des régimes spéciaux de retraite... le programme d'Emmanuel Macron, entièrement soumis aux exigences du MEDEF, est une déclaration de guerre aux travailleurs du pays. Un *blitzkrieg*, une « guerre éclair », comme dirait François Fillon.

Loin d'apporter des réponses nouvelles, il fait la part belle à de vieilles recettes inefficaces pour l'emploi et conduirait à la dégradation de services publics essentiels à la réponse aux besoins sociaux. Sa réforme de l'Unedic fragiliserait considérablement l'indemnisation du chômage et la négociation collective dans son ensemble. La suppression des régimes spéciaux dégraderait le droit à la retraite pour des millions de français. Le droit à l'éducation serait quant à lui mis à mal par un projet qui casse le cadre national et créerait une école à plusieurs vitesses. Quant au logement social, il est littéralement absent de son programme, dans un pays qui compte 4 millions de mal-logés.

Les mesures prétendument favorables aux catégories populaires et moyennes, comme la suppression des cotisations salariales, la revalorisation d'allocations ou encore la suppression de la taxe d'habitation, sont tout aussi dangereuses. La promesse d'augmentation du pouvoir d'achat serait annulée par la casse de la protection sociale et le recul des services publics, en particulier dans les communes, qui seraient pénalisées tant par la baisse de leurs ressources que par la réduction du nombre d'agents territoriaux.

François Fillon s'est découvert dans cette campagne un frère jumeau en la personne d'Emmanuel Macron, dont le programme partage exactement le même logiciel néolibéral !

Pour entrer dans le concret, vous trouverez ci-après 5 répliques du PCF au programme d'Emmanuel Macron :

1. Emmanuel Macron est-il moderne ?
2. La « flexisécurité » est-elle une solution au chômage ?
3. Emmanuel Macron défend-il les catégories populaires et moyennes ?
4. Le programme d'*En Marche !* permet-il le renouveau démocratique ?
5. Emmanuel Macron défend-il l'éducation et la culture ?



Emmanuel Macron est-il moderne ?

Emmanuel Macron s'engage à rester sous 3% de déficit public dès 2017. Rester sous la barre des 3%, c'est s'inscrire dans le cadre des politiques d'austérité qui postulent que la résorption des dettes publiques et sociales, et l'équilibre des comptes publics, sont des conditions centrales du retour de la croissance, et de l'emploi ensuite. Or cette politique conduite depuis presque vingt ans est un échec, comme le montre le chômage massif dans notre pays.

La pression sur les dépenses publiques conduit d'une part à réduire le carnet de commande des entreprises, avec d'importantes conséquences sur l'emploi et les salaires ; d'autre part elle affaiblit les services publics, conduisant ainsi à la dégradation de notre qualité de vie et à l'aggravation des inégalités. Enfin, le retrait de l'intervention publique laisse le champ libre aux logiques de rentabilité financière contre les logiques industrielles, encourageant flexibilisation de l'emploi et des salaires, autant que délocalisations.

Ensuite, Emmanuel Macron propose la transformation du CICE en allègement permanent de charges par la baisse de 6 points de cotisations sociales patronales pour toutes les entreprises et de 10 points pour le Smic. D'une part cette mesure pérennise un cadeau de 20 milliards d'euros d'argent public et l'étend à toutes les entreprises alors que le CICE, loin de créer des emplois, a servi à l'augmentation des dividendes des actionnaires. D'autre part, cette transformation accentue encore un peu plus la pression sur les recettes de la Sécurité sociale. Cumulé à la réduction des dépenses précédentes, c'est la capacité de la Sécurité sociale d'assurer ses missions qui sera impactée. Pourtant, cette politique d'exonérations de cotisations sociales patronales qui dure depuis des décennies n'a jamais permis de relancer la croissance et l'emploi.

Enfin, à bien regarder le projet européen du candidat *d'En marche !*, celui-ci s'inscrit totalement dans les politiques néolibérales menées par l'Union européenne sans la moindre réorientation. Il a d'ailleurs déclaré lors de sa rencontre en mars avec Angela Merkel avoir vu « beaucoup de convergences avec la chancelière ». Constituer un parlement de la zone Euro comme il le propose, devant lequel serait responsable un ministre des finances dédié, ne changera rien aux politiques menées. Premièrement cette proposition pose un problème majeur de démocratie en instaurant une Europe à deux vitesses au plan démocratique. Les pays de la zone euro sont soumis aux critères de stabilité mais ne seront pas associés aux décisions en matière de politique monétaire. Deuxièmement, le problème de la zone euro n'est pas tant sa gouvernance que ses objectifs aujourd'hui totalement au service de la finance et des grands groupes !

Ces exemples sur des enjeux clés montrent que les propositions d'Emmanuel Macron n'ont rien de moderne. Elles déboucheront sur la poursuite des vieilles politiques d'austérité, inefficaces pour les peuples.

La « flexisécurité » est-elle une solution au chômage ?

Emmanuel Macron se dit partisan de « flexisécurité » (contraction de *flexibilité* et *sécurité*) autorisant une plus grande facilité de licenciement pour les entreprises, accordée en contrepartie d'une meilleure protection des salariés licenciés. Cette proposition repose sur l'idée fautive que des procédures de licenciement facilitées inciteraient les employeurs à embaucher.

Dans le programme du candidat, on voit bien tout ce qui fragilise les droits des travailleurs, mais on voit mal le volet sécurité : les 35 heures hebdomadaires sont remises en cause par des « accords négociés majoritairement au niveau de l'entreprise ». Les licenciements sont facilités par « l'instauration d'un plafond et d'un plancher pour les indemnités versées en cas de licenciement abusif ». L'employeur pouvant prévoir à l'avance le risque financier qu'il prend, il se permettra des licenciements sans motifs sérieux. C'est une régression considérable.

En outre, Emmanuel Macron veut « réformer l'assurance chômage » en confiant sa gestion à l'État et non plus aux syndicats et au patronat. Cela s'accompagne d'une suppression des cotisations chômage des salariés et des employeurs, remplacées par l'impôt, qui débouchera sur une fragilisation considérable des ressources de l'indemnisation du chômage. Comment garantir dans ces conditions une indemnisation correcte des chômeurs ? On a d'autant plus de quoi être sceptique qu'Emmanuel Macron propose « un contrôle plus strict des chômeurs », qui verront leurs indemnités suspendues s'ils refusent plus de deux offres réputées décentes, i. e. si l'emploi correspond à la qualification et si le salaire n'est pas inférieur de plus de 25% au salaire antérieur !

Partout où elle a été expérimentée, cette politique a échoué à améliorer le retour à l'emploi. En réalité, elle vise à réduire artificiellement le nombre de chômeurs indemnisés et sans doute aussi de réduire le nombre d'inscrits à Pôle emploi. En définitive, la flexisécurité proposée par Emmanuel Macron fera baisser le chômage dans les chiffres officiels mais le fera augmenter dans le monde réel. C'est l'opposé de la politique que nous proposons avec la mise en place d'une sécurité d'emploi et de la formation qui permettrait d'éradiquer réellement le chômage et la précarité.

3

Emmanuel Macron défend-il les catégories populaires et moyennes ?

Emmanuel Macron propose deux mesures phares prouvant selon lui que son programme vise à défendre les catégories populaires et moyennes. C'est pourtant loin d'être le cas !

La première consiste en « une augmentation du salaire net qui permettrait à un salarié payé au smic de gagner 100 euros de pouvoir d'achat par mois ».

Tout le problème est que cette augmentation du salaire net est obtenue par la suppression des cotisations chômage d'une part et la suppression d'une autre cotisation d'autre part : la cotisation maladie ! Ainsi, en plus de l'indemnisation du chômage, c'est le financement de l'assurance maladie et donc la Sécurité sociale et le remboursement des soins qui sont menacés. Aussi, le gain sur la feuille de paie risque bien d'être totalement annulé par les dépenses supplémentaires que devront faire les salariés pour se soigner.

La deuxième mesure est « la suppression de la taxe d'habitation » pour les 80% des ménages les moins aisés.

À première vue, cette mesure semble une bonne nouvelle, tant cet impôt est injuste et pèse sur le budget de beaucoup de ménages. Le problème est que les recettes de cette taxe constituent 15% des recettes des communes ! Ainsi, si cette taxe est supprimée, la conséquence directe sera la privatisation de services publics locaux pour les habitants. Résultat ? Là aussi le gain financier sera annulé parce qu'il faudra dépenser plus pour des services dont nous avons besoin au quotidien relevant auparavant du public. La vraie solution est comme nous le proposons de plafonner la taxe d'habitation en fonction des ressources des ménages, de mettre fin aux baisses de dotations et de mettre en œuvre une réforme de la fiscalité locale qui garantisse aux communes des ressources pérennes.

On voit donc que les deux mesures phares du programme d'Emmanuel Macron sont en réalité extrêmement dangereuses. Elles toucheront fortement les classes populaires et moyennes que le candidat prétend défendre !

Le programme d'*En Marche* ! permet-il le renouveau démocratique ?

Emmanuel Macron se présente comme le candidat d'un renouveau politique et démocratique. Mais à bien regarder son programme, ses propositions sont bien loin de remettre en cause la V^e République pourtant à bout de souffle.

Le candidat d'*En marche* ! propose « la suppression du tiers des parlementaires » et de « faire de la procédure d'urgence la procédure par défaut d'examen des textes législatifs afin d'accélérer le travail parlementaire » ! Ces deux propositions d'inspiration populiste et autoritaire conduiront d'une part à un éloignement plus important encore des citoyens de leurs représentants nationaux, puisque ces derniers seront moins nombreux ; d'autre part, à la réduction drastique du temps du débat parlementaire, qui constitue une véritable déni de démocratie, privilégiant le passage en force permanent sur la discussion. Avec ces mesures, Emmanuel Macron veut en réalité se doter d'un parlement aux ordres, avec des pouvoirs réduits pour museler toute contestation et toute alternative aux projets de loi gouvernementaux.

Emmanuel Macron propose par ailleurs « une grande réforme de la moralisation » de la vie publique comprenant par exemple l'interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, pour mettre fin aux conflits d'intérêts ou encore l'interdiction de toute embauche par un élu ou un ministre d'un membre de sa famille. Si nous partageons ces mesures, force est de constater qu'elles sont contradictoires avec les précédentes car réduire le nombre et le pouvoir des parlementaires, c'est aussi affaiblir la représentation nationale face aux *lobbies* des grands groupes. Au-delà, un vrai renouveau démocratique nécessiterait, comme nous le proposons, une nouvelle constitution pour une I^{er} République sociale et démocratique, qui permettrait enfin d'avoir un parlement paritaire, donnant la possibilité à des ouvriers, des employés d'assumer un mandat électif grâce à un statut de l'élu-e garantissant un retour à l'emploi et offre une sécurité de revenus et de droits.

Emmanuel Macron défend-il l'éducation et la culture ?

En matière d'éducation, Emmanuel Macron propose notamment la fin de l'école primaire unique, c'est-à-dire de différencier les contenus, les horaires et les ambitions en fonction des établissements. Une telle mesure serait un facteur supplémentaire d'inégalités. Comment demander à l'école de construire une culture commune, si nécessaire pour vivre ensemble, s'il n'y a plus d'école commune ?

Il propose également d'accroître l'autonomie des établissements. Avec cette mesure, il ne s'agit pas de donner plus de liberté aux enseignants pour faire évoluer leurs pratiques, mais bien de mettre en concurrence les établissements en différenciant leur offre. Cette autonomie-là est au contraire un facteur de contraintes nouvelles pour les enseignants : *management*, uniformisation des pratiques au nom de l'innovation...

Enfin, sa proposition de diviser par deux la taille des classes de CP et CE1 dans les écoles en REP et REP+ intervient tard : mieux vaudrait agir pour la scolarité dès deux ans, sanctuariser la maternelle en la rendant obligatoire et y faire baisser significativement les effectifs par classe. Par ailleurs, baisser le nombre d'élèves par classe ne suffit pas. Si les pratiques ne changent pas, l'école restera inégalitaire. Ainsi, la prévention et le traitement de l'échec scolaire ne fait l'objet d'aucune mesure : ni formation des enseignants, ni déploiement d'équipes spécifiques.

Quant au programme culturel du candidat, qui se résume à deux mesures, il est tout simplement consternant.

Il propose d'abord de maintenir le budget actuel de la culture et de créer un « pass culture » permettant à chaque français de dix-huit ans 500 euros de dépenses culturelles (cinéma, théâtre, livres...) Concernant le budget, déjà mis à mal sous le quinquennat Hollande, une simple stabilisation ne peut suffire. L'effort financier public de l'État et des collectivités territoriales en faveur de la culture doit être porté à 1% du produit intérieur brut. Et la compétence culturelle doit être partagée entre l'État et les collectivités qui auront l'obligation d'investir dans la culture dans le cadre d'une augmentation des dotations de l'État. Quant au *pass*, il ne servira qu'à alimenter les industries culturelles et les têtes de gondoles.

Pour permettre à chacune et chacun d'avoir envie de s'approprier, de partager l'art, il faudrait plutôt, comme nous le proposons, d'une part construire un véritable maillage du territoire d'équipements culturels et d'artistes et d'autre part faire de l'éducation artistique un droit tout au long de la vie, notamment en permettant que chaque élève accède à des temps de pratiques aux côtés d'artistes, qu'il soit initié aux langages artistiques et confronté aux œuvres, qu'au cours de sa scolarité obli-

gatoire, il bénéficie, d'une année de forte option artistique, une fois par cycle (école élémentaire, collège, lycée) et en instaurant des enseignements artistiques obligatoires au lycée.

Ensuite, le candidat propose l'ouverture des bibliothèques en soirée et le week-end. Comment ne pas être favorable à une telle proposition ? Mais elle nécessite un véritable changement de cap en y affectant le personnel et les moyens correspondants, à savoir des postes pérennes nécessaires à un fonctionnement élargi des équipements.

Au total, cette politique relève au mieux de l'affichage. Elle est à l'évidence inspirée par les ténors de l'industrie du divertissement et de la distribution de produits culturels. À l'heure où l'obscurantisme et le populisme se conjuguent au risque de formidables régressions sociales, la loi, devrait notamment garantir la liberté d'expression et de création pour les artistes et les acteurs culturels contre toute instrumentalisation politique ou religieuse et tout asservissement à une économie totalement marchande.

L'art est invention et anticipation, il ouvre de nouveaux chemins à la liberté. Une politique culturelle doit se donner les moyens de l'appropriation et du partage par le peuple. De nombreux instruments de politiques publiques restent à inventer. Nous proposons de refonder un grand service public de l'art, de la culture et de l'éducation populaire et le faire avec l'ensemble des composantes du monde artistique, culturel et associatif, politique, syndical et citoyen.